

FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

octobre 2017

Données pour le mois d'octobre 2017 :

► En octobre 2017, on dénombre 6 274 évènements, 6 240 naissances et 34 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.

► En octobre 2017, on dénombre 11 533 nouveaux prestataires ce qui représente une baisse de 225 prestataires (▼1,9%) par rapport à l'année précédente¹.

	octobre 2016	octobre 2017	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	9 150	9 019	(131)	▼ -1,4%
Régime particulier	2 608	2 514	(94)	▼ -3,6%
Total	11 758	11 533	(225)	▼ -1,9%

► En octobre 2017, les 11 533 nouveaux prestataires admis se répartissent comme suit :

- 6 180 (53,6%) femmes
- 5 353 (46,4%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2017 :

► Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, l'ISQ estime à 70 300 le nombre de naissances au Québec, 61 492 de ces évènements (87,5%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.

► Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, on compte 61 809 évènements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 61 492 (99,5%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2016 et 2017 pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 octobre		Évènements	
	2016	2017	N	%
Adoption	313	317	4	▲ 1,3%
Total	64 019	61 809	(2 210)	▼ -3,5%

► Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, on compte 107 286 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 83 661 (78,0%) ont opté pour le régime de base, alors que 23 625 (22,0%) ont opté pour le régime particulier.

► Ces 107 286 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	370	163	533	0,5%
20 - 24 ans	5 739	2 372	8 111	7,6%
25 - 29 ans	23 382	6 725	30 107	28,1%
30 - 34 ans	30 120	7 228	37 348	34,8%
35 - 39 ans	17 582	4 659	22 241	20,7%
40 - 44 ans	5 023	1 704	6 727	6,3%
45 ans et +	1 445	774	2 219	2,1%
Total	83 661	23 625	107 286	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2017 (suite) :

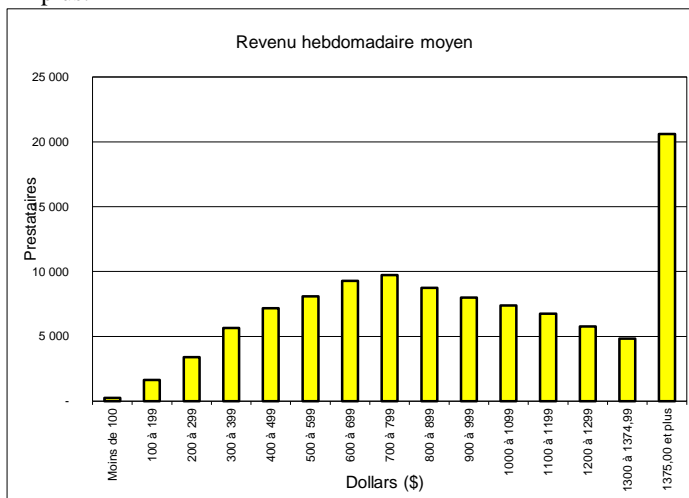
► Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :

- Montréal, avec 24 989 prestataires (23,3%);
- Montérégie, avec 20 284 prestataires (18,9%);
- Capitale-Nationale, avec 10 418 prestataires (9,7%);

► Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,1 % des nouveaux prestataires de 2017 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2016	%	2017	%
Salariés	104 763	94,8%	101 859	94,9%
Autonomes	3 478	3,1%	3 290	3,1%
Mixtes	2 277	2,1%	2 137	2,0%
Total	110 518	100,0%	107 286	100,0%

► Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 89 174 prestataires (83,1%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



► Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	525,17
Paternité	637,28
Parentale	496,67
Adoption	624,45

► Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, 5 284 (4,9%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 38,15 \$.

► Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 187 660 prestataires.

De ce nombre 148 532 (79,1%) sont sous le régime de base et 39 128 (20,9%) sous le régime particulier.

1 La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

2 Les naissances multiples comptent pour un seul évènement au Régime québécois d'assurance parentale.